

**NOTE DE SERVICE N° 161 - MBPE/DGD du 10 JUL. 2017**
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Bases taxables des produits pétroliers
pour le mois de juillet 2017.

Réf. : Courrier n° 0723/MPEDER/DGH/SESES/Akjb
du 30 juillet 2017.

Conformément à la correspondance de la Direction Générale des Hydrocarbures visée en référence, j'ai l'honneur de communiquer, à l'ensemble du service et des usagers, les bases taxables des produits pétroliers sur la période allant du 1^{er} au 31 juillet 2017.

En application du mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, ces bases taxables sont fixées comme suit :

- Super sans plomb	: 241,134	F CFA/Litre à 15°C
- Pétrole lampant	: 61,331	F CFA/Litre à 15°C
- Gasoil moteur	: 236,417	F CFA/Litre à 15°C
- DDO et DDO ex	: 252,955	F CFA/Kg
- Fuel 180	: 189,224	F CFA/kg

J'invite, par conséquent, les services à veiller au strict respect de ces valeurs.

P/LE DIRECTEUR GENERAL
P/LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT



Col. Amadou COULIBALY